

*des Princes &c.* Janvier 1758. 25

*nant* toucha sur la Batterie Royale. La Frégate l'*Abenakise* échoïa à la côte. L'Escadre ne fut garantie des accidens auxquels elle se trouvoit exposée, que parce que le vent vint heureusement à changer en tournant à l'Ouest. Les Navires marchands, les Goëlettes & les Batteaux qui se trouverent dans le Port furent presque tous jettés à la côte, sans néanmoins qu'aucun ait péri. On a sçu aussi à *Louisbourg* que toute la côte avoit paru couverte de débris de Vaisseaux & de Bâtimens Anglois pendant plusieurs jours après le coup de vent.

Ceci a précédé & accompagné le desastre causé à l'Escadre Angloise & annoncé dans notre dernier Journal.

II. L'Escadre de Mr. de la Cluë depuis si long-tems en rade à *Toulon*, mit enfin le 7. Novembre à la voile à huit heures du matin, & on la perdit bientôt de vûë, le vent ayant été des plus favorable pour faire route. Elle reparut cependant le 8. aux Isles d'*Hyerès*, où elle fut forcée de venir relâcher, à cause d'un gros tems qui s'étoit élevé sur le soir de la première journée. Mais le 9. elle remit à la voile. On n'en a point eu des nouvelles depuis; ce qui fait juger qu'elle aura continué heureusement sa navigation. L'opinion la plus vraisemblable est toujours qu'elle va à *Saint Domingue* ou à la *Martinique*, parce que toute autre destination n'eut pas exigé qu'elle prît des vivres pour sept mois.

III. Par un Edit donné à *Versailles* au mois de Novembre dernier, & enrégistré au Parlement le 29. du même mois, le Roi a créé quatre millions de rentes viagères sur les Aides, Gabelles & les cinq Grosses Fermes. Les constitutions